

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MARCILLAT

## REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 14 AOUT 2013 18H00

### PROCES VERBAL

Etaient présents : Mesdames Charobert Paulette, Gagnière Lucette, Lagrange Monique,  
Turcat Danielle.

et Messieurs, Chito Christian, Guillemard Hubert, Maire Patrick, Michard  
Claude, Pinton Georges, Pommier Jacques

Etaient excusés : Jean-Paul Lamoine

Etait absent : Beaumont Marc

Ordre du jour :

- \* Contrat Territoire Allier : étude du plan d'actions
- \* Engagement de la Communauté de Communes pour l'appel à projet du Conseil Général de l'Allier « Accueil nouvelles populations »
- \* Vente d'un terrain sur la Zone Artisanale de Villebret
- \* Questions diverses

#### ☞ Contrat Territoire Allier : étude du plan d'actions

Monsieur le président rappelle que le Contrat Territoire Allier doit être signé le plus rapidement possible car les délais de réalisation des projets sont courts (fin 2014). Cette situation est due à la longue procédure de négociation pour l'implantation de répéteurs. Considérant les délais, il est préférable de ne pas envisager un développement numérique sur ce contrat. Mais cette opération n'en reste pas moins à l'ordre du jour.

La somme prévue sur le CTA au programme « numérique » était de 92 500 euros pour une dépense de 185 000 euros. Les 92 500 euros **doivent** être répartis pour les autres actions.

Après divers contacts avec les agents du Conseil Général de l'Allier, le tableau ci-dessous est proposé à l'assistance.

Ce programme d'action est validé à l'unanimité.

Opérations		Coût	CTA	% CTA
<b>Caserne de gendarmerie</b>				
	Travaux 2ème phase	1 272 229,59	93 670	7,36%
	<i>Projet déjà planifié et discuté antérieurement.</i>			
<b>TOTAL ACTION</b>		<b>1 272 229,59</b>	<b>93 670</b>	<b>7,36%</b>
<b>Matériel mutualisé</b>				
	Matériel de festivité	3 600	1 800	50,00%
	Véhicule 9 places	30 000	15 000	50,00%
	<i>Le matériel prévu est de type barnum, le véhicule sera pour une utilisation associative et aussi pour les centres de loisirs. Une convention permettra de gérer au mieux le fonctionnement.</i>			
<b>TOTAL ACTION</b>		<b>33 600,00</b>	<b>16 800</b>	<b>50,00%</b>
<b>Mise en tourisme</b>				
	balisage des structures d'accueil et sites à découvrir	29 500	14 750	50,00%
	aménagement des sites d'accès au cher	83 568	41 784	50,00%
	aménagements en vue label Territoire cyclo	12 000	6 000	50,00%
	aménagement d'espaces sur Randonnée Pédestre et Ryclo	40 000	20 000	50,00%
	valorisation de l'action	6 000	3 000	50,00%
	<i>Le label Territoire cyclo est proposé par la FF de cyclotourisme et induit quelques équipements de type garage à vélos, les aménagements le long des sentiers de randonnées : espace repos, patrimoine..., la valorisation comprend de la communication</i>			
<b>TOTAL ACTION</b>		<b>171 068,00</b>	<b>85 534</b>	<b>50,00%</b>
<b>Maison de la Combraille</b>				
	matériel d'exposition, maquette,,,	37 758	9 450	25,03%
	<i>Le matériel prévu est de type vitrines, maquettes... et aussi développement de la réalité augmentée.</i>			
<b>TOTAL ACTION</b>		<b>37 758,00</b>	<b>9 450</b>	<b>25,03%</b>
<b>Animations jeunesse services</b>				
	RAM	16 900	5 070	30,00%
	Coordonnateur	24 700	7 410	30,00%
	développeur/sport/culture/environnement	13 500	6 750	50,00%
	Relais des Services publics	59 000	29 500	50,00%
	<i>Le CTA prévoit aussi une participation au fonctionnement qui ne doit pas dépasser 25% de l'enveloppe attribuée.</i>			
<b>TOTAL ACTION</b>		<b>114 100,00</b>	<b>48 730</b>	<b>42,71%</b>
Consommation de l'enveloppe			254 184	

## ☞ Engagement de la Communauté de Communes pour l'appel à projet du Conseil Général de l'Allier « Accueil de nouvelles populations »

Cet appel à projet est proposé par le Conseil Général de l'Allier. Une enveloppe maximale de 20 000 euros (financement à 50% maximum) est réservée pour tous les projets qui amélioreraient l'accueil des nouveaux arrivants et des porteurs de projets. Monsieur le président propose que la Communauté de communes dépose un dossier qui pourrait financer des prestations extérieures pour la réalisation de :

Une étude globale socio économique et prospective de l'ensemble du territoire communautaire. Celle-ci permettrait de produire un **état des lieux** de la situation à court et moyen termes des entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs..... Le travail mené sur les modes de vie, les zones de chalandises, .... Apportera une qualification du potentiel exploitable ce qui sera une source de réflexion sur la création et la mobilisation de nouveaux dispositifs et nouvelles filières (circuits courts, interactivités de territoire, diversification, ....)

Une expertise agronomique du site de la Haute Vallée du Cher,

Les terrains du site ne sont pas uniformes et ne sont pas appréciés à leur juste valeur. Une mission menée par des techniciens compétents permettrait de qualifier les sols afin de définir leur potentiel productif (arboricole, forestier, de maraichage, à mycorhize, chanvre ...)

Une expertise touristique-sportive du site de la Haute Vallée du Cher,

Espace naturel protégé, diverses opportunités d'aménagement se présentent : l'escalade, l'accrobranche, le trial, des sites adaptés..... Il convient de faire appel à des spécialistes pour définir le potentiel réel capable d'être développé, mais aussi les formes d'exploitations et les modalités juridiques liées à ces pratiques.

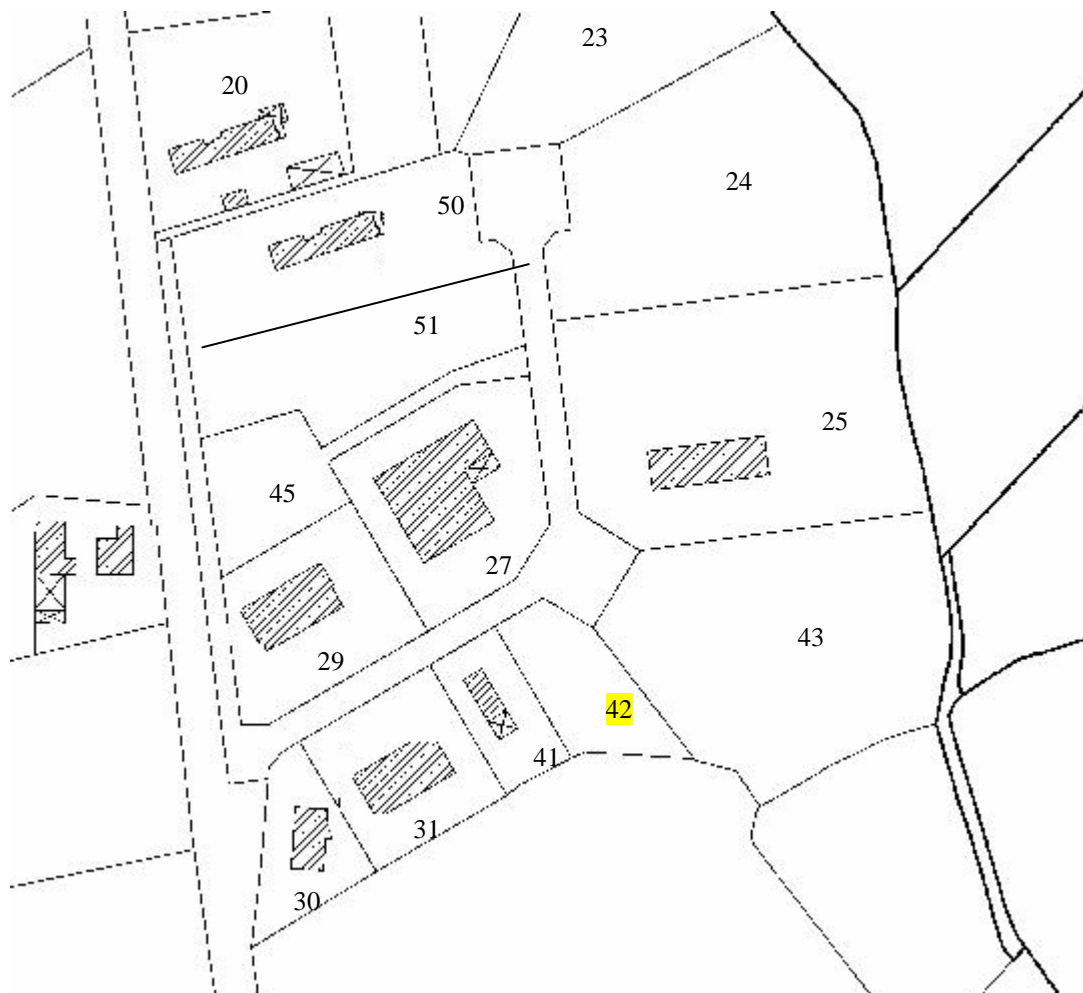
Aux 50 % de financement du CG03 s'ajoute la part LEADER à hauteur de 80%.

Après débat sur le contenu du cahier des charges des études (ne pas tomber dans l'étude « fourre-tout » mais avoir un document orienté sur la faisabilité des projets), l'assistance vote à l'unanimité cette proposition.

☞ Vente d'un terrain sur la Zone Artisanale de Villebret

Monsieur Dominique LECLERC, acquéreur de l'atelier de menuiserie de Monsieur ESBELIN (parcelle AK 41) souhaite acheter la parcelle voisine K 42 soit 1684 m<sup>2</sup> à 3.03 euros/m<sup>2</sup>.

Le conseil vote à l'unanimité la vente de la parcelle AK 42 pour un montant de 5102,52 euros.



## **☞ Questions diverses**

### **Forum pour l'emploi**

Monsieur CHITO, demande aux élus de bien vouloir retenir la date du jeudi 21 novembre prochain pour le forum de l'emploi de 14h00 à 17h00 avec un pot de clôture.

### **Voyage au SENAT**

Le déplacement prévu initialement le 21 septembre et repoussé au mardi 22 octobre prochain. Les maires et leurs conseils municipaux sont conviés pour 110 euros par personnes, comprenant le déplacement en bus, et les repas. L'après midi sera réservé à la visite de la Mairie de Paris.

### **Formation délocalisée à Commentry**

2 sessions de formation « PRAPT » sont organisées à Commentry les 21 et 22 octobre et 4 et 5 novembre prochain. 2 places sont encore disponibles pour les employés intéressés.

### **Commission d'appel d'offre pour la réalité augmentée**

La composition de la commission d'appel d'offre désignée lors de la réunion antérieure n'a pas pu être retenue par les services de la sous-préfecture de Montluçon, car elle compte une personne en surnombre.

La nouvelle commission se composera de :

Mesdames CHAROBERT, LAGRANGE et Messieurs CHITO et PINTON.

### **Modification des statuts du SDE03**

L'article 3 des statuts du SDE03 est ainsi modifié : « organisation d'un service public de distribution de chaleur »

L'assistance valide cette 6<sup>ème</sup> compétence à l'unanimité.

### **Lettre ouverte de l'ordre des avocats du Barreau de Montluçon**

Ce courrier interpelle les élus sur le manque de moyens humains au Tribunal de Grande Instance de Montluçon. Il mentionne le dysfonctionnement du service public de la justice qui en résulte. Il est demandé aux élus d'intervenir auprès des instances supérieures, Madame la ministre de la Justice. Un courrier sera donc rédigé en ce sens.

### **CANAM 2013**

Les tracés sur carte IGN au 25/1000<sup>ème</sup> de la manifestation CANAM sont distribués aux maires des communes concernées (toutes sauf Villebret) pour étude. Les élus proposent une rencontre commune avec l'organisateur pour échanger sur le sujet dans les jours prochains.

### **Document de séance :**

Cartes du CANAM

Affiche pour la randonnée cyclo du 14 septembre 2013